



## Délai de prescription et droit des affaires

Par **claudio fidelle\_old**, le **05/12/2007** à **19:23**

bonjour à tous,  
mes parents on une supérette et ont fait appel à un frigoriste pour les installations de frigo.  
malheureusement, un de ces frigos est tombé en panne et la marchandise a été perdue. Le  
frigoriste estime qu'il n'y est pour rien. Quelle est le délai qu'ont mes parents pour tenter une  
action contre ce frigoriste?  
Merci à tous